

## Médiathèque départementale de Seine-et-Marne

RENCONTRE & FORMATION, EDUCATION, CRÉATION CONTEMPORAINE

### RÉSIDENCE DE CRÉATION



Résidence de création : osons !

06/12/2022

🕒 09h - 17h

📍 Rue Jean-Baptiste Colbert, 77350 Le Mée-sur-Seine (<http://maps.google.com/maps?q=Rue%20Jean-Baptiste%20Colbert+77350+Le%20M%C3%A9-sur-Seine>)

📞 01 60 56 95 00

@ Email

👤 Département de Seine-et-Marne

## Contexte

Pourquoi accueillir un auteur, un artiste en résidence de création dans un collège ou une médiathèque ? Quels enjeux pour le lieu d'accueil, quelles attentes pour le créateur ?

## Objectifs

- Découvrir les enjeux d'une résidence de création.
- Monter un projet de résidence en collège et ou en bibliothèque.
- Rencontre avec des créateurs en résidence.

## Déroulé

### 1. Pourquoi accueillir un créateur en bibliothèque et ou en résidence ?

- Les différentes formes de résidences.
- Les enjeux (côté structure accueillante/côté créateur) : les liens avec la politique de lecture publique.

### 2. Accueillir un écrivain, un artiste : de la démarche de projet à la construction des partenariats

- Les conditions d'accueil d'une résidence : l'aval et l'amont.
- Un artiste en résidence, un artiste dans la cité ou sur un territoire : l'impact du lieu de résidence sur la création, l'impact des médiations sur le territoire.
- Les enjeux d'une résidence d'artiste en bibliothèque, au collège : qu'est-ce qu'une résidence de création ? Comment accompagner un artiste dans sa démarche de création ?

### 3. Choisir ses actions de médiation

- Actions culturelles et création : panorama et diversité.
- Découvrir une résidence du point de vue du créateur et de la structure accueillante.
- Dialogue et partage d'expérience en présence du réalisateur Renaud Cohen qui vient de terminer une résidence de création au collège Georges Politzer de Dammarie-les-Lys. Son projet : « Il était une première fois ».

## Intervenants

- **Valérie Petit**, responsable du développement culturel.
- **Renaud Cohen**, réalisateur et scénariste.

## Public

- Bibliothécaires (salariés et bénévoles), enseignants et acteurs culturels, sociaux et éducatifs.

## Nombre de places

- 16

